

Rabat, le 10 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/08/2020**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que M. Redouan Bayed, a déclaré avoir cédé sur le marché central, le 2 mars 2020, 66 220 actions M2M group au cours unitaire de 536 dirhams, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 10% et 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette opération, M. Redouan Bayed déclare détenir :

- * directement 2 345 actions M2M group, soit 0,36% du capital de ladite société,
- * et indirectement 423 836 actions M2M group représentant 65,43% du capital de ladite société, à travers la société RMK.

La participation totale (directe et indirecte) de M. Redouan Bayed dans le capital de M2M group est de 65,79%.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement des seuils précités, M. Redouan Bayed envisage de continuer à siéger au conseil d'administration de M2M Group.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma